sera plus considérable que pour l'année dernière. D'ailleurs, pour s'en containere, on n'a qu'à examiner son état de recettes et de dépenses pour l'année 1892-93 qui se trouve à la page 7 de son discours budgétaire.

L's dépenses ordinaires pour cette année, suivant les comptes publics, sont de Les recettes, y compris les nouvelles taxes, de	3,952,258 75 4,384,654 48 432,395 68 7,116 00 9,737 36 16,853 36
Surplus de recettes	449,249 09
Il inclut comme dépenses les prêts aux victimes des ouragans. Un prêt n'est pas une dépense, soit	48,030 89 13,147 08
Total	61,177.97
Ce montant ne doit pas être porté au titre des dépenses, ce sont des remboursements qui se trouvent contrebalancés par des items de même nature, savoir : Remboursement d'avances reçues	50,000 00 15,770 37
Total	65,770 37
Il ne reste donc en dehors des dépenses ordinaires que la somme de qu'il était autorisé à couvrir par l'emprunt de 10 millions, mais qu'il a payé avec le produit de ses nouvelles taxes. Opération qui, comme je l'ai déjà dit, n'est pas conforme à la vraie comptabilité en pareil cas.	478,669 49
Maintenant récapitulons : Payé : dépenses extraordinaires	478,669 49 449,249 09
Différence en moins Ajoutez pour service d'intérêt sur ces \$478,249.09 ees deux sommes réunies s'élevant à Voilé tout ce qu'il avait à couvrir. D'après moi, avant de prélever des taxes onéreuses il aurait dû voir s'il n'était pas possible d'économiser cette somme sur les services ordinaires, sinon, tout ce dont il aurait eu besoin sous forme de taxes eût été \$48,567.18 seulement, et non pas \$500,000.00.	29,420 40 19,146 78 48,567 18